



Commune de Léglise

Rue du Chaudfour, 2 - B-6860 LEGLISE
063 43 00 00 (01)

Réf. Com. : PUN 2022/004

Réf. DPA. : 10007867/DVA.dti

Réf. DATU: F0510/84033/PU3/2022/3//CI2/VG

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT (A.G.W. 04.07.2002 – Annexe X)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué et technique sont saisis d'une demande de permis unique pour construire et exploiter un parc de trois éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 6,6 MW ainsi que ses équipements auxiliaires (cabines de tête, raccordement...).

Le(s) demandeur(s) est/sont : S.A. ASPIRAVI - Vaarnewijkstraat, 17 à 8530 Harelbeke.

Les biens concernés sont situés à proximité de l'Aire de Léglise (Wittimont) à 6860 Léglise et cadastrés Division 1, section A n°6K2, 6N2, 6P2, 6R2, 6Z, 7B2, 9L6, 9N6, 11N - Division 1, section D n°642F, 642G, 644B2, 644V, 644Y.

Le dossier a fait l'objet d'une Etude d'Incidences sur l'Environnement réalisée par le Bureau d'Etudes IRCO srl – Division de M.Tech SA – Route de Hannut 55 à 5004 NAMUR.

Le dossier peut être consulté auprès des administrations communales de Léglise, Vaux-sur-Sûre et Neufchâteau à partir du 09/09/2022. La durée de l'enquête publique est de 30 jours.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
02/09/2022	09/09/2022	Administration communale de LEGLISE, Rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE, le 10/10/2022 à 11 h	Collège communal Rue du Chaudfour, 2 à 6860 LEGLISE ou brigitte.mathu@communeleglise.be ou orphise.perleau@communeleglise.be
02/09/2022	09/09/2022	Administration communale de VAUX-SUR-SURE, Chaussée de Neufchâteau 36 à 6640 VAUX-SUR-SURE le 10/10/2022 à 11 h	Collège communal Chaussée de Neufchâteau, 36 à 6640 VAUX-SUR-SURE ou michelle.pierret@vauxsursure.be
02/09/2022	09/09/2022	Administration communale de NEUFCHATEAU, Grand Place 1 à 6840 NEUFCHATEAU le 10/10/2022 à 11 h	Collège communal Grand Place 1 à 6840 NEUFCHATEAU ou commune@neufchateau.be

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à :

LEGLISE, Rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE, les jours ouvrables de 8h30 à 12h et les samedis de 9h à 12h. Pour les consultations le samedi matin, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Brigitte MATHU (063/43.00.08) ou Mme Orphise PERLEAU (063/43.00.02).

VAUX-SUR-SURE, Chaussée de Neufchâteau 36 à 6640 Vaux-sur-Sûre, les jours ouvrables de 8h à 12h (sur rendez-vous) et le mardi de 13 à 19h ou sur rendez-vous (pris minimum 24 heures à l'avance) jusqu'à 20h, auprès du service urbanisme et environnement, au 061/25.00.15.

NEUFCHATEAU, Grand Place 1 à 6840 NEUFCHATEAU, les jours ouvrables de 9 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le jeudi après-midi et le 20 septembre jusque 20h sur rendez-vous uniquement auprès du service urbanisme, au 061/27.50.94.

Rue du Chaudfour, 2 - 6860 LEGLISE | [Tel](tel:063430000) - 063 43 00 00 (01) | [Fax](tel:063433050) - 063 43 30 50 | [Compte Belfius](tel:091000507863) - 091-0005078-63

Ouverture des bureaux : lundi au vendredi de 8h30 à 12h - mardi et mercredi de 13h à 16h

Permanences Population & Etat-civil : mardi de 16h à 19h et samedi de 9h à 12h

Le service Aménagement du Territoire n'est accessible librement que le matin, et uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

www.communeleglise.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites par courrier ou par mail, auprès des administrations communales dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête. Sous peine de nullité, les envois sont datés et signés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent communal délégué (voir ci-dessus).

Des informations techniques peuvent être obtenues auprès de :

- M. le Fonctionnaire technique – SPW ARNE – DPA - Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR ;
- M. le Fonctionnaire délégué – SPW TLPE – DATU - Place Didier, 45 à 6700 ARLON ;
- Le demandeur : S.A. ASPIRAVI - Vaarnewijkstraat, 17 à 8530 HARELBEKE ;

Léglise, le 31 août 2022.

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

M. CHEPPE

F. DEMASY